



Circulaire n° 3750

## Circulaire

aux administrations communales

**Objet : Recensement annuel des chiens**

Madame la Bourgmestre, Monsieur le Bourgmestre,

A la demande de Monsieur le Directeur de l'Administration des Services Vétérinaires du Ministère de l'Agriculture, de la Viticulture et du Développement rural, je vous saurais gré de bien vouloir transmettre votre recensement annuel des chiens à l'adresse suivante, et ce jusqu'au 15 janvier 2020 au plus tard :

**Administration des services vétérinaires  
B.P. 1403  
L-1014 LUXEMBOURG**

Veillez agréer, Madame la Bourgmestre, Monsieur le Bourgmestre, l'expression de ma parfaite considération.

La Ministre de l'Intérieur

Taina Bofferding